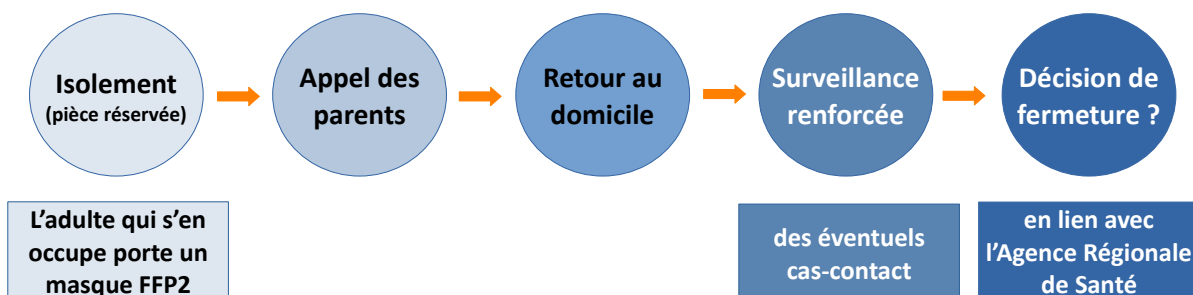


- L'AAB met en œuvre les recommandations sanitaires ministérielles disponible [sur ce lien](#)
- Les groupes suivants sont considérés comme des groupes séparés : 3-5 ans, 6-12 ans, 12-17 ans (jeunesse)
- Alice Gonnet, directrice de l'accueil de loisirs 3-12 ans, est en charge du suivi sanitaire et notamment de la mise en œuvre du protocole sanitaire et de la conduite à tenir en cas de suspicion de COVID-19 sur l'accueil 3-12 ans. Gaëlle Simonet est en charge du suivi sanitaire dans les mêmes conditions, pour les 11-17 ans inscrits aux sorties jeunesse
- Nous rappelons l'importance d'appliquer les gestes pour se protéger lors du départ et de l'arrivée (distanciation, désinfection des mains, prise de température en amont < 38°C, surveillance d'éventuels symptômes). **Les enfants et jeunes présentant des symptômes évocateurs du COVID-19 ne pourront être accueillis**, ou seulement après présentation d'un résultat négatif de test PCR ou antigénique, ou d'une attestation d'un médecin.
- Gestes et protocole durant l'accueil :
 - prise de température frontale régulière ou en cas de doute
 - lavage des mains avant et après chaque repas, après passage aux toilettes, et régulièrement durant la journée
 - lavage de mains et port systématique du masque lors de la préparation ou du service des repas et goûters
 - une pièce d'isolement sera installée sur l'accueil 3-12 ans pour accueillir tout enfant ayant des symptômes évocateurs du COVID-19, dans l'attente de sa récupération par les parents, qui seront prévenus sans délai
- **Les parents fournissent les masques à leurs enfants** (à minima 4 par jour). L'équipe d'animation sera dotée de masques taille enfant et adulte en cas de besoin.
- Lors des temps d'accueil matin, début d'après-midi et soir, afin d'éviter les attroupements : des affichages et les animateurs rappelleront les consignes de distanciation. Si nécessaire, un système de marquage au sol incitera les parents à conserver une distance suffisante, toujours à l'extérieur du bâtiment. Aucun parent n'est autorisé à entrer dans l'accueil, sauf exception validée par l'équipe.

Cas possible ou avéré de COVID-19



Règles applicables à tous durant le séjour :

- port du masque obligatoire en espaces clos (bâtiments, véhicules...)
- en extérieur, distanciation de 1 mètre, ou 2 mètres lors d'activités physiques (sauf si la nature de l'activité ne le permet pas)
- désinfection des véhicules une fois par jour (s'ils sont utilisés)
- nettoyage quotidien habituel des espaces de vie (salles d'activité, sanitaires, vestiaires...)
- désinfection 2 fois par jour des points contact (surfaces : tables, interrupteurs, poignées de porte...)
- lavage des mains à l'eau et au savon, systématique avant et après chaque repas et après passage aux sanitaires
- port du masque lors de la préparation / du service des repas et goûters, même en extérieur